

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

## **Emplacements Camping :**

- La réservation d'un emplacement implique la signature d'un contrat de location et le paiement d'un montant de 90 € (comprenant 75 € à titre d'acompte, déductibles du montant du séjour + 15 € de frais de réservation).
- Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée au camping.
- Le paiement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « SARL SOMARI », par chèques vacances, par carte bancaire ou par mandat cash.
- Toute réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.
- La réservation est définitive dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part à nous présenter à votre arrivée.
- En cas de retard et sans nouvelle de votre part plus de 24h00 après la date d'arrivée prévue, la direction du camping se réserve le droit de disposer de l'emplacement ; les sommes versées étant conservées.
- Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront accordés en cas de départ anticipé ou d'arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.
- Les emplacements sont mis à disposition à partir de 12h00 et doivent être libérés avant 12h00 les jours prévus.
- Maximum 7 personnes par emplacement.

## **Locatifs :**

- La réservation d'un locatif (mobile-home, caravane ou bungalow toilé) implique la signature d'un contrat de location et le paiement, à titre d'acompte, d'un montant de 30 % du prix de votre séjour + 15 € de frais de réservation.
- Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée au camping.
- Le paiement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « SARL SOMARI », par chèques vacances, par carte bancaire ou par mandat cash.
- Toute réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.
- La réservation est définitive dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part à nous présenter à votre arrivée.
- Toute modification au contrat doit être signalée 6 semaines avant votre arrivée.
- Toute location est aménagée pour un nombre de personnes correspondant au nombre de couchages (mentionné dans le descriptif). Il est interdit de dépasser le nombre d'occupants inscrit sur le contrat de location signé (toute personne non prévue se verra refuser l'accueil).
- Aucune installation ne sera acceptée sur l'emplacement loué sauf accord préalable de la direction.
- En cas de retard et sans nouvelle de votre part plus de 24h00 après la date d'arrivée prévue, la direction du camping se réserve le droit de disposer du locatif ; les sommes versées étant conservées.
- Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront accordés en cas de départ anticipé ou d'arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.
- En hors saison, les locations peuvent se faire à la semaine, au week-end ou à la nuitée ; les horaires d'arrivée peuvent varier avec l'accord de la direction.
- En haute saison, les locations se font du samedi au samedi à partir de 15h00 et les départs jusqu'à 10h00 les jours prévus.
- Un dépôt de garantie d'un montant de 200 € vous sera demandé à votre arrivée, qui servira à couvrir les éventuels dégâts de votre location, ainsi qu'un dépôt de garantie supplémentaire de 45 € pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (sauf si vous avez choisi le forfait ménage locatif). Ces deux dépôts vous seront restitués par courrier la semaine qui suit votre départ, suivant l'inventaire effectué le jour de votre départ.
- Les animaux sont admis dans les locatifs moyennant une redevance de 30 €/semaine.
- Toute annulation doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation. Il vous sera retenu ou vous resterez devoir :
  - les frais de réservation,
  - à titre d'indemnité de rupture de contrat : un montant égal à 30 % du coût intégral du séjour (correspondant à l'acompte déjà versé) si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ; un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

## **Prestations avec participation :**

- Machine à laver et sèche-linge.
- Forfait ménage locatif : 45 €
- Location de barbecue à gaz (un arrêté préfectoral interdit l'utilisation de barbecue à foyer ouvert à charbon).
- Location de chaise ou lit bébé.
- Les animaux de première et deuxième catégorie sont interdits. Seuls les chiens et chats (tenus en laisse) tatoués et vaccinés (rage y compris) sont acceptés dans la limite d'un par emplacement ou mobile-home (carnet de vaccination à présenter).
- Les visiteurs sont les bienvenus mais doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leur véhicule à l'entrée, ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent s'acquitter du tarif visiteur au-delà de deux heures de présence.

Il vous appartient de souscrire une assurance de responsabilité civile, ainsi qu'une assurance pour votre matériel, tente ou caravane, le camping Le Pont Rouge n'étant pas responsable en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour. La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau.

Les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

*Après ces quelques précisions répondant à vos attentes,  
la direction du camping le Pont Rouge vous souhaite un agréable séjour !*